

FAQ – PROGRAMME DE SOINS INFIRMIERS ADAPTÉ POUR INFIRMIÈRES AUXILIAIRES

1. Quelles sont les conditions d'admission?

Science et technologie de l'environnement (058-404) **ou** Sciences et environnement (058-402) **ou** Sciences physiques (056-436).

2. Est-ce que le cours de chimie doit être terminé avant de commencer le programme de Soins infirmiers?

Les étudiants disposent d'un délai max. d'un an après le début de leurs études en Soins infirmiers pour fournir leur preuve de réussite au cours de chimie. Cependant, étant donné la charge de travail qu'exige ce programme d'études, il est fortement recommandé de terminer le cours de chimie avant d'entreprendre des études en Soins infirmiers.

3. Puis-je faire des cours préalables de niveau secondaire au Cégep?

Non, vous devez contacter le centre d'éducation aux adultes de votre secteur.

4. Est-ce qu'étudier à temps partiel est possible?

Oui. Pour bénéficier de la gratuité scolaire, il faut cumuler 180 heures ou plus dans une session ou avoir un minimum de 4 cours. Sinon, vous serez considéré un étudiant à temps partiel.

5. J'ai déjà fait du collégial, est-ce que j'ai des cours crédités?

Oui, surtout en formation générale. Une fois votre demande d'admission acceptée, vous pourrez discuter de votre dossier scolaire avec votre aide pédagogique individuel (API).

6. Est-ce que les cours de formation générale sont obligatoires?

Oui, la réussite de ces cours est nécessaire pour l'obtention d'un DEC.

7. Est-ce que la formation est en accéléré ou allégée?

Non, la durée n'est pas accélérée. Le programme de Soins infirmiers est d'une durée de 3 ans.

Oui, l'horaire est allégé car 600 heures sont créditées pendant la formation. Voici la répartition des cours : [Saint-Georges](#) et [Lac-Mégantic](#).

8. Quelle est l'horaire des cours?

La grille horaire actuelle est de 8 h à 17 h 15 du lundi au mercredi, de 8 h à 14 h 25 le jeudi et de 8 h à 16 h 20 le vendredi.

9. J'ai besoin de travailler à temps plein, est-ce qu'étudier en même temps est un projet réaliste?

Étant donné la charge de travail qu'exige ce programme d'études, il est souhaitable de vous consacrer entièrement à ce projet. Il est recommandé de travailler en moyenne de 10 à 20 heures par semaine durant la session. Il a été démontré qu'au-delà de 25 heures par semaines, le risque d'échec scolaire est triplé.

10. Quand dois-je faire ma demande d'admission?

L'admission à ce programme est possible à l'automne seulement. La demande d'admission doit être faite sur le site du SRACQ (<http://www.sracq.qc.ca>) avant le :

- 1^{er} mars pour participer au 1^{er} tour;
- 1^{er} mai pour participer au 2^e tour;
- 1^{er} juin pour participer au 3^e tour;
- 1^{er} août pour participer au 4^e tour.

11. Combien coûte une session? Quels sont les coûts inhérents à mes études collégiales?

Voir l'Annexe 1 ci-jointe

12. Quand débiteront les cours?

Il y a deux sessions par année scolaire (automne et hiver). La session d'automne débute en août et la session d'hiver débute en janvier. Une session au Cégep est d'une durée de 15 semaines à l'automne et 15 semaines à l'hiver. Il y a une semaine de lecture au milieu de chaque session. Il y a une semaine d'examen à la fin de chaque session. Nous vous invitons à consulter le [calendrier scolaire](#) pour plus de détails.

13. Suis-je admissible aux prêts et bourses?

Cela dépend de votre situation financière familiale. Le site de l'aide financière aux études vous permet de faire une simulation d'aide financière (<http://www.afe.gouv.qc.ca>).

14. Est-ce possible de visiter votre cégep?

Certainement! N'hésitez pas à contacter Mme Danielle Blais (dblais@cegepba.qc.ca) ou M. Gaétan Létourneau (gletourneau@cegepba.qc.ca) pour planifier votre visite.

15. J'ai d'autres questions à ce sujet, à qui puis-je m'adresser?

Au besoin, vous pouvez contacter :

Saint-Georges

M. Francis Grégoire, API

Local C-254 à Saint-Georges, bureau ouvert de 8 h à midi et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi

Téléphone : 418 228.8896 ou 1 800 893.5111, poste 2240

Courriel : fgregoire@cegepba.qc.ca

ou

M. Dany Jolin, coordonnateur du département de Soins infirmiers

Local A-409-10 à Saint-Georges, selon l'horaire de travail

Téléphone : 418 228.8896 ou 1 800 893.5111, poste 2758

Courriel : djolin@cegepba.qc.ca

Lac-Mégantic

Mme Marie-Andrée Dion, API

Local M-120 à Lac-Mégantic, selon l'horaire de travail

Téléphone : 819 583.5432 ou 1 800 893.5111, poste 6516

Courriel : madion@cegepba.qc.ca

ou

Mme Reina Roy, du département de Soins infirmiers

Téléphone : 819 583.5432 ou 1 800 893.5111, poste 6524

Courriel : reiroy@cegepba.qc.ca

ANNEXE 1



Coût par session 2019-2020

Soins infirmiers 180.A0

Ce programme est offert au: Cégep Beauce-Appalaches et au Centre d'études collégiales de Lac-Mégantic

À titre indicatif, voici les coûts *approximatifs* par session pour un étudiant inscrit en 2019-2020

Coûts	1re session	2e session	3e session	4e session	5e session	6e session	Total
Droits afférents, inscription, AGE, fondation, assurance-collective et autres	209 \$	209 \$	209 \$	209 \$	209 \$	209 \$	1 254 \$
Cours de la formation technique*	1 050 \$	205 \$	0 \$	375 \$	320 \$	45 \$	1 995 \$
Éducation physique (3 cours)	30 \$		30 \$	30 \$			90 \$
Philosophie (3 cours)		50 \$	50 \$		50 \$		150 \$
Anglais (2 cours)				50 \$	50 \$		100 \$
Français (4 cours)	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$			400 \$
Cours complémentaires (2 cours) coût variable	v	v					
Total	1 389 \$	564 \$	389 \$	764 \$	629 \$	254 \$	3 989 \$

* En plus des coûts de volumes, des vignettes de stationnement seront à se procurer lors des stages.

Vous devez également prévoir un montant pour une vignette de stationnement si vous désirez stationner votre véhicule sur les aires de stationnement du Cégep Beauce-Appalaches à Saint-Georges.

À Lac-Mégantic, le stationnement est gratuit.